

# Le dangereux criminel Robert Ménard devant la 17e chambre



Robert Ménard est certainement un grand criminel puisqu'il était traîné cet après-midi devant la dix-septième chambre correctionnelle. Madame Siredey-Garnier va-t-elle encore trouver que les débats sont trop longs ou trop luxueux et s'en épancher dans la Gazette du Palais qui, d'honorable et sérieuse revue juridique, semble promue à servir de divan de psychanalyse des juges-mur-des-cons ?...

Quel crime abominable a donc commis Robert Ménard, pour que les associations habituelles, la Licra, le Mrap, nourries de nos impôts et de condamnations ahurissantes d'honnêtes citoyens, estiment indispensable de le soustraire de ses occupations de maire de Béziers, la quatrième ville la plus pauvre de France ?...

Voici le crime abominable de Robert Ménard qui a dit une vérité qui dérange ces petits Fouquier-Tinville, il a osé dire sur son compte Twitter, le 1er septembre dernier :

« #rentreedesclasses : la preuve la plus éclatante du grand Remplacement en cours. Il suffit de regarder d'anciennes photos de classe... »

Puis, il a honteusement récidivé le 5 septembre sur LCI :

« dans une classe du centre-ville de chez moi, 91 % d'enfants musulmans. Evidemment que c'est un problème. Il y a des seuils de tolérance (...) ».

Le parquet de Paris vise le délit de provocation directe à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes en raison de son appartenance à une

nation, une race, une ethnie, ou une religion.

<http://www.bvoltaire.fr/robertmenard/jai-mal-a-imaginer-serai-condamne,318225>

Une obscure autre association se joint au chœur des faux-culs, la Maison des Potes, qui ne demande pas moins qu'une peine d'inéligibilité « parce que la provocation à la haine raciste est totalement incompatible avec le préambule de la constitution de 1946, et en conséquence une personne condamnée pour un tel délit ne peut conserver ses fonctions d'élu de la République ni se présenter aux élections. » Comme si le devoir et le rôle d'un élu, ce pour quoi on vote pour lui, n'était pas de dire la vérité toute crue. Comme si les sans-dents n'avaient pas le droit de voter pour qui ils veulent.

En mai 2015, Robert Ménard avait déjà suscité un tollé en évoquant « 64,6 % » d'élèves de confession musulmane dans les écoles publiques de Béziers, une estimation basée sur les chiffres de la mairie . Une enquête, finalement classée sans suite, avait été ouverte pour vérifier l'existence éventuelle de fichiers illégaux à la mairie. Non, il n'y avait pas de fichiers, il y avait juste la liste des enfants inscrits à la cantine gérée par la mairie. Les patronymes étaient évocateurs...

On ne peut pas nier que la sur-représentation d'enfants d'une certaine culture dans les écoles soit un problème. D'ailleurs on n'est plus du tout dans la diversité chérie par les officines ad hoc... encore une de leurs contradictions. Le mot « diversité » est détourné de son sens et signifie maintenant invasion d'une certaine culture.

Oui, c'est un problème, puisque nombre de familles désinscrivent leurs enfants des écoles concernées, qui sont devenues infréquentables : on y parle arabe dans la cour de récré, et le niveau scolaire a drastiquement baissé. On peut aimer la diversité mais avoir envie que ses enfants, en

classe, en France, soient immergés dans la langue française, ce qui est un facteur de réussite dans la vie en France, et qu'ils ne soient pas immergés dans l'arabe, sinon on déménage et on va habiter le Maroc... On a le droit aussi de ne pas vouloir de diversité pour l'éducation de ses enfants. L'institution des lycées français de l'étranger poursuit cet objectif : une éducation française. Pourquoi existe-t-il tant de lycées français à l'étranger ? Parce qu'il paraît logique d'élever ses enfants dans le système scolaire du pays où, en principe, ils vivront. Les promoteurs de ces lycées vont-ils bientôt être poursuivis pour incitation à la haine et discrimination ?

Oui, c'est un problème, et même les familles maghrébines le déplorent : leurs enfants sont dans des écoles à majorité arabophone et ne peuvent donc plus se perfectionner en français, ce qui les empêchera de s'intégrer, les handicapera pour passer leurs examens !...

Oui, c'est un problème, car des individus affichent leur joie de voir que bientôt ils seront, en France, plus nombreux que les Français. Comme les drapeaux non français agités place de la Bastille le jour de l'élection de Hollande. Mais de cela, la Licra, le Mrap, la maison des Potes et autres juges déconnectés, n'en ont rien à cirer.

Oui, c'est un problème, si l'on en croit la démographe Michèle Tribalat, qui dit que les véritables chiffres nous sont cachés. Bien sûr, puisque les statistiques ethniques sont interdites, une interdiction qu'il faudra annuler : les Français sont en droit de savoir quel avenir leur est réservé. Sommes nous encore en démocratie ?...

Oui, c'est un problème, car les « incivilités » et autres violences explosent dans les écoles, le racket, la drogue, et on peut y voir des migrants ayant caché leur âge, en réalité majeurs, terroriser les élèves. Le problème est le même dans toute l'Europe, même si les villes à forte teneur de diversité sont les plus concernées.

Mais la Licra, le Mrap , la Maison des Potes, estiment que

dire une vérité que personne ne conteste, une vérité constatée dans la réalité de tous les jours, est une incitation à la haine. La vérité, c'est qu'on cache les chiffres aux Français. On leur ment en permanence, pour faciliter le grand remplacement. Et on leur demande de « la fermer », sous peine de poursuites. Motus, ne disons rien. Nous sommes priés d'accepter le nivellement par le bas des écoles et notre remplacement.

Nul doute que Robert Ménard saura se défendre, avec son talent et son brio habituels, mais sera-t-il entendu ? Avec la justice actuelle, aux priorités inversées, au sens des valeurs corrompues, on peut s'attendre à tout.

Est-ce que ce ne sont pas plutôt les associations anti racistes qui incitent à la haine ? Dans les grandes gueules, le 12 octobre 2016, un animateur demandait à Robert Ménard ce qu'il ferait s'il voyait arriver des migrants non désirés dans le centre ville de Béziers, sur un ton comminatoire, comme si toute réaction était interdite, et lui demandait s'il jouait avec les peurs, nous mettant en overdose de ce vocabulaire éculé :

Justement, il se pourrait que les Français réagissent violemment, un jour proche. Les Français pourraient bien, à bout de patience, donner libre cours à leur instinct ancestral et naturel de conservation, et ressortir leurs fourches... et ce jour là, ils n'auront pas peur.

**Sophie Durand**